

**CHAMPIONNAT DU MONDE 2017 DE LA CLASSE 420**  
**26 décembre au 3 janvier 2017**  
**Freemantle Sailing Club, Perth, Australie**

**SELECTION DES EQUIPAGES**

- 1) La sélection des équipages de la délégation française a été conforme au Règlement de Sélection (RS) émis par UNIQUA France le 10/09/2017, en particulier :
  - L'épreuve nationale de sélection s'est déroulée à La Rochelle (SR Rochelaises) du 31 octobre au 4 novembre 2017.
  - La composition du Comité de Sélection et les critères applicables pour d'éventuelles dérogations (articles 3.1 et 3.3 du RS) ont été portés à la connaissance des équipages candidats par affichage le 01/11/2017, avant le début des courses de l'épreuve de sélection
  
- 2) Le Comité de Sélection s'est réuni le 04 novembre 2017 pour valider la liste des équipages français sélectionnés.

Après avoir pris connaissance des candidatures reçues dans les délais prévus dans le RS (article 3.2) pour les trois catégories du Championnat du Monde (masculin/mixte, féminine, U17) et après avoir pris connaissance du classement général définitif de l'épreuve, le Comité de Sélection a décidé :

  - de confirmer la sélection des 4 premiers équipages de l'épreuve candidats en catégorie masculin et mixte, par application strict du RS (article 3.4) :

MM1	<b>PERON-PHILIPPE</b>	TRISTAN	USAM BREST
	<b>LARNICOL</b>	YVON	CVL ABERWRACH
MM2	<b>KAMPMAN</b>	JESSIE	SR ANTIBES
	<b>MAS</b>	VICTOR	SR ANTIBES
MM3	<b>ANDRE</b>	THOMAS	USAM BREST
	<b>BARADAT</b>	JUSTIN	USAM BREST
MM4	<b>COUSIN</b>	PAUL	CV St AUBIN les ELBEUFS
	<b>WILLIOT</b>	PIERRE	CV St QUENTIN

- de confirmer la sélection des 2 premiers équipages féminins de l'épreuve candidats en catégorie féminine, par application stricte du RS (article 3.4) :

F1	<b>OLIVE</b>	CLARA	YM MAUGIO CARNON
	<b>MARIANI</b>	SOLENZA	YM MAUGIO CARNON
F2	<b>BILLY</b>	MARGAUX	CVL ABERWRACH
	<b>COUTARD</b>	KENZA	CV St AUBIN les ELBEUFS

Le Comité de Sélection a en suite constaté que :

- le premier équipage candidat en U17 était classé au-delà de la 15<sup>ème</sup> place, laissant une place vacante
- le troisième équipage féminin candidat était classé au-delà des 25% des classés (soit de la 15<sup>ème</sup> place), laissant une place vacante.

Le Comité de sélection a ensuite décidé d'appliquer les critères de dérogation préalablement définis. Les deux places vacantes ont été attribuées dans l'ordre du classement général de l'épreuve de sélection, sans distinction de catégorie, aux deux premiers équipages du classement général ayant candidatés à la sélection et non sélectionnés par application strict du règlement sportif :

DER1	<b>LE CLECH</b>	HUGO	USAM BREST
	<b>LE BRIS</b>	ZACHARY	USAM BREST
DER2	<b>TALLIEU GUEYDAN</b>	GAULTIER	CN LA TREMBLADE
	<b>BALANGER</b>	ENZO	CN LA TREMBLADE

Pour le Comité de Sélection,  
Le 05 novembre 2017,  
Le Président de la Classe « 420 », Christian BERHAULT



### Composition du Comité de Sélection

Christian Berhault : Président de la Classe Uniqua France 420  
Philippe Boudgourd : Représentant de la DTN de la FFVoile  
Xavier Brotschi : Représentant des entraîneurs (élu par les entraîneurs présents à La Rochelle)